

ACTUALITES

La coque du vapeur *Montreal* a été trouvée excellente.

L'hon. M. E. Blake et M. A. T. Lépine, M.P. pour Montréal-Est, sont en ville.

Interrogé hier, le général Middleton a nié la vérité du rapport, publié dans la *United Service Gazette*, qu'il avait l'intention d'abandonner son poste de commandant de la milice du Canada.

La *Gazette* fait remarquer qu'il n'y a pas eu de présentation d'adresse ni de retraites aux flambeaux en l'honneur de M. Mercier depuis l'élection de Montréal-Est. Ce symptôme est alarmant et les nationaux devraient y voir.

Depuis le printemps, le chemin de fer du lac St-Jean a apporté sur les marchés de Québec plus de 18 millions de pieds de bois. Et si l'on en juge par les préparatifs qui se font pour l'hiver, ce commerce va doubler dans la prochaine saison.

Il est rumeur que l'hon. M. Mercier doit charger l'honorable M. Laurier de représenter la province conjointement avec l'hon. Langelier devant la Cour Suprême, demain. C'est-à-dire M. Blake et le Pacifique d'un côté et M. Laurier et les provinces de l'autre. Comédienne! Trogolante!!

Aujourd'hui a lieu l'élection d'un député fédéral dans Northumberland-Est. Sont candidats: MM. Cochrane, conservateur, et Mallory, libéral. Tous deux ont tour-à-tour été élus et déposés de leur siège par la Cour. A la dernière élection, M. Mallory avait eu 13 voix de majorité. Le résultat est donc douteux.

Au cours d'un article, la *Presse* dit avec force et vérité:

Qu'a-t-on vu sous le régime national? Prendre l'argent même du colon pour faire vivre les Charltons, les Chs. Langliers, les Achille Carriers! Pour découvrir de prétendues fraudes au montant de quelques dollars, on a jeté en pâture à tous ces parasites plus de \$10,000.00 de l'argent des colons!

Le correspondant de l'*Empire* à Ottawa dit qu'il est question d'élever un monument à feu D'Arcy McGee. Bien des années se sont écoulées depuis la mort tragique de ce grand orateur dans une des rues de la capitale, et l'on pense qu'il serait temps de rendre hommage aux talents de cet homme politique.

Peu de temps après l'assassinat, M. De-Baris, ministre alors de la propriété, ou le crime avait été commis, avait fait placer une tablette commémorative sur la façade de l'édifice; mais ce petit monument disparut ensuite avec la maison qui fut détruite par les flammes.

Les témoignages qui se donnent dans l'éminente *Boarders* de Québec prouvent de plus en plus combien est ignoble et grotesque la comédie imaginée par M. Mercier pour faire blanchir les nègres qui l'ont couronné. La déposition de M. Ernest Pacaud est un chef-d'œuvre. Ce n'est pas cette enquête organisée par le *family compact* qui dévoilera les faits vrais, mais celle que tôt ou tard les honnêtes gens provoqueront. Et alors.....

Une députation de citoyens influents de Montréal arrivera ces jours-ci à Ottawa, dans le but de s'entendre avec l'hon. ministre des Travaux Publics au sujet de la construction d'un tunnel sous le Canal Lachine, vis-à-vis la Pointe St. Charles, afin de faciliter le passage des pétons qui sont forcément retardés dans leurs affaires par suite du trafic toujours croissant qui se fait sur le pont du canal. Les plans du tunnel projeté, prêts depuis de longues années, sont dus à M. Henri Parent, ingénieur du Canal Lachine.

Le Dr. Duffield, du Québec, dit le *Globe*, affirme, comme on le verra par nos échos américains, que la petite vérole sévit dans Ontario sans que l'on prenne les précautions convenables pour empêcher sa propagation. C'est une fausseté grossière. Il y a très peu de cas dans la province et nos officiers du service hygiénique ont su, par tout ce qu'ils ont fait, empêcher la propagation de la petite vérole qui se sont produits dans Ontario, afin d'atténuer les mauvais effets qui pourraient résulter des assertions du Dr. Duffield, si elles n'étaient pas réfutées officiellement.

Des troubles sur le chemin de fer de Hereford viennent d'éclater de nouveau, dit une dépêche de Sherbrooke. Environ 125 Italiens sont en grève à Paquetville, aux milles de la frontière américaine. Jeudi soir, ils ont réussi à s'emparer de deux locomotives dont on s'était servi durant la journée, en coupant une partie d'un viaduc. Ils demandent maintenant salaire complet, bien qu'ils n'aient travaillé que la moitié du temps voulu. Pendant le mois dernier, les mauvais temps et la pluie avaient empêché l'exécution des travaux pour environ la moitié du mois, et aujourd'hui les terrassiers italiens prétendent qu'ils doivent être payés pour le mois entier quand même, si la compagnie ne se rend pas à leurs réclamations, ils paraissent bien résolus à employer la violence et à s'emparer du stock roulant pour s'indemniser.

L'ANNEXION NE PREND PAS

L'Electeur s'est jeté sur l'annexion comme étant le dernier os qui lui restait à ronger sur le terrain de la politique fédérale. Il a publié des articles criards et aussi imprudents qu'insensés, il y a quelques semaines, quand la fameuse Cour de M. Mercier a été réduite à rien par le désaveu fédéral qui a été maintenu et devant lequel le Premier national a dû plier.

L'Electeur n'a pas abandonné son tic. Il publie de temps à autres des documents annexionnistes. Celui qu'il a exhumé, l'autre jour, n'a pas eu l'effet attendu. Ses auteurs mêmes lui ont donné une non-valeur en admettant avec une loyale franchise que le Canada n'était pas en 1888 dans la position malheureuse de 1840.

Après cela de chauds libéraux comme le Dr. Mallory, candidat à Northumberland, MM. Goffroy, David, Lareau, etc., ont désavoué l'Electeur.

De plus, le *Daily Telegraph*, de St. Jean, N.B., un grand journal libéral—mais plus sérieux et plus important que la feuille de M. Parand—parlant du projet d'invasion du Canada publié par le *New York Herald* favorablement accueilli par le *Globe* d'Halifax, organe libéral du genre de l'Electeur, publie ce qui suit:

"Voilà ce que dit froidement un grand journal des Etats-Unis. C'est tout à fait d'accord avec les déclarations des principaux hommes politiques à Washington qui sont d'opinion que la république doit prendre possession du Canada par la douceur et c'est possible, par la force s'il le faut."

"Derrière ces conspirateurs, il y a les traités du Canada, du genre du *Globe*, de Saint Jean, qui regardent l'annexion d'un oeil complaisant et qui ont déjà approuvé dans leur cœur."

"Ils ont complété le renversement du pouvoir britannique sur ce continent, et ils travaillent à répandre leur peuple et ses sentiments anti-nationaux; s'ils procèdent par degrés et sans bruit, c'est uniquement parce qu'ils manquent de courage pour se lancer ouvertement en faveur de la conquête et du pillage armés."

"Le Canada possède des ennemis déclarés et inévitables de l'autre côté de la frontière, mais il en a aussi sur notre propre sol de plus dangereux, parce qu'ils sont plus nombreux et plus insatiables de nous livrer."

Tout cela foute l'Electeur en pleine face et vient d'un journal libéral sérieux. Il y a une différence entre le *Globe* et l'Electeur: le premier jouit d'un prestige qui rend dangereux sa campagne annexionniste tandis que le publi: n'accorde aucune valeur aux allures de matamore que se donne la feuille de M. M. Langelier.

LA CHEVALERIE DU TRAVAIL

L'assemblée annuelle de l'Exécutif de la Chevalerie du Travail nous amène, comme beaucoup de nos confrères, à constater la situation dans laquelle se trouve cette immense organisation, cette société-mère des différentes unions ouvrières de deux continents sur laquelle le pour et le contre ont été déversés à si pleines mains durant les derniers douze mois.

D'abord, la Chevalerie a gagné un point bien important à Rome. Elle y est reconnue comme non-contrainte aux enseignements catholiques. Elle va continuer à bénéficier de cette tolérance large et générale que Léon XIII, ce grand philanthrope, ne ménage pas aux associations qui le besoin et l'obligation de protéger le faible et le pauvre ont créés et fait vivre.

Hier, le télégraphe transmettait au *Catholic News*, de New-York, le texte de la réponse du cardinal Siméoni au cardinal Gibbons sur la question de la Chevalerie.

"Il est de mon devoir d'informer Votre Eminence que les derniers renseignements donnés sur les Chevaliers du Travail ont été étudiés avec soin par la Sacré Congrégation et j'ai l'instruction de Lui dire que, d'après ce qu'on sait jusqu'ici, l'association des Chevaliers du Travail peut être tolérée. La Sacré Congrégation exige des modifications aux règlements de l'ordre, pour rendre bien clair tout ce qui paraît avoir un mauvais sens. Tout ce qui tend au socialisme ou au communisme doit être corrigé de manière à ce que rien d'autre que le bien soit affirmé que le droit donné par Dieu à l'homme d'acquiescer de la propriété en n'employant que les moyens légitimes et en respectant le droit d'autrui. La Sacré Congrégation est heureuse du rôle de la hiérarchie américaine à empêcher l'introduction dans les associations ouvrières de tout ce qui est contraire à la morale et à la justice, quoique n'étant pas en tout point semblable aux principes de la secte maçonnique."

C'est une bien notable victoire. Maintenant, que la Chevalerie ait perdu beaucoup de ses membres, c'est vrai; mais c'est ce qui fera sa force. Elle s'est débarrassée des éléments tapageurs qu'elle renfer-

maît. Elle a fait ou plutôt elle a fait les communistes, les agitateurs sans principes, les partisans des grèves injustes et tous ceux qui auraient fini par entacher la belle réputation que s'est acquise la Chevalerie du Travail quand elle s'en est tenue aux avis et aux ordres de Powderly, cet homme à la fois si modeste et si puissant, si probe et si énergique.

Les Barry et les autres meneurs partis; les récalcitrants et les dévoués chassés; les mauvais payeurs congédiés; les boudeurs mis dans l'alternative de céder ou de disparaître, tout cela assure, comme le disent avec satisfaction les grands journaux des deux continents, tout cela assure à la Chevalerie un avenir brillant et fertile en heureux résultats pour les classes ouvrières qui n'ayant pas le capital et le monopole pour se protéger doivent recourir l'union. Réunis en faisceaux, soumis aux enseignements de la saine morale et de l'équité, les ouvriers seront forts; leur sort s'améliorera de jour en jour et nous verrons tomber une à une ces organisations assassines qui depuis si longtemps prennent le travailleur pour une bête de somme.

VOILA QUI EST BIEN DIT

Le journal *The Catholic Weekly Review*, de Toronto, relève en ces termes les erreurs du *Freeman's Journal*, de New-York, qui avait dit que la majorité de notre population est favorable à l'annexion:

"Vous ne connaissez absolument rien, dit-il, de l'opinion publique en ce pays, surtout de l'esprit qui anime la population canadienne-française. Au reste, les faits rapportés à propos de la visite du général Boulanger sont dénués de fondement. Beaugrand, lui-même, s'est chargé d'abattre le canard. Parmi tous nos compatriotes il n'y en a pas chez qui l'on trouve plus de loyauté au Canada et à ses institutions, un sentiment national plus fort que les Canadiens-Français. Nous ne croyons pas qu'il puisse trouver un seul Canadien Français d'opposition et d'influence favorable à l'annexion. Car ils comprennent qu'annexion signifie la destruction de notre nationalité, le sacrifice de nos traditions et de nos institutions, un grave préjudice à la religion. Et, en échange de ces maux, que nous offre l'annexion? Le monotonisme? le divorce? une éducation sans Dieu? les douteux avantages du système politique américain?"

"A tort ou à raison, nous croyons avoir au Canada une civilisation supérieure à celle de nos voisins. Non pas que nous puissions espérer rivaliser avec eux dans la poursuite de la richesse; mais nous estimons le désir du bien-être matériel au-dessus d'autres aspirations plus nobles. Nous conservons précieusement les saintes notions de morale; notre système d'instruction fait une juste part à l'instruction religieuse."

Le *Freeman's Journal* ignore, sans doute, que l'annexion n'est pas en ce moment le sujet de nos discussions. Nous ne sommes pas en ce moment d'avis de nous occuper de la religion de l'Eglise au Canada. M. Goldwin Smith et le *Mail* ne se gênent pas de dire que l'annexion arrêterait sûrement les progrès et détruirait le pouvoir de l'Eglise en ce pays. On abolirait notre système d'écoles, on repudierait les droits garantis à l'Eglise par les traités, on mépriseraient ces biens dont on est jaloux. C'est le plan de ces ardeurs partisans de l'annexion qui, heureusement, ne représentent ici qu'une infime minorité."

LE CHARBON

Dans toutes les villes et dans presque tous les villages on ne chauffe plus maintenant qu'au charbon. Comme le bois se fait de plus en plus rare, le charbon est devenu d'un usage général. On le considère comme un article de première nécessité. A proprement parler, personne ne peut s'en passer dans les villes.

Le charbon est aussi nécessaire que le pain dans un pays d'un climat aussi rigoureux que le nôtre. On doit attacher une grande importance à tous les articles absolument nécessaires à la vie. C'est là une question qu'il importe de considérer. Il n'y a pas qui touche plus que celle-là aux intérêts généraux du peuple.

Le public s'en occupe et nos gouvernants doivent y attacher une grande importance. C'est une question qui ne peut pas rester longtemps sans solution. Elle ne peut s'aggraver, mais elle est aussi susceptible de s'améliorer. Dans ce cas, il importe à ceux à qui sont confiés les destinées du pays de protéger le public. Nous demandons de protéger le public, parce que le public est exploité au sujet du charbon. Cet article est devenu très cher et c'est par des moyens nouveaux qu'on est arrivé à faire monter le prix du charbon à un prix aussi élevé. Les marchands de charbon s'entendent pour faire hausser les prix et c'est le public qui en paie les frais et qui en souffre.

A la dernière session fédérale, on a proposé de voter le parlement sur le fait que le charbon n'est pas un article de première nécessité. On a décliné d'une manière certaine qu'il existait des combines et que ces conditions, préjudiciables aux intérêts publics, avaient pour effet de faire augmenter le prix du charbon.

Maintenant il est reconnu que le mal existe. Alors il faut songer à y apporter le remède. Il faut chercher à prendre des moyens d'améliorer la situation. Comme les journaux ne sau-

raient avoir d'autres raisons de leur existence que de lutter contre les abus et en faveur des intérêts généraux du pays, ils doivent d'abord étudier la situation, trouver le mal et travailler à la guérison.

Quant à l'existence du mal, il n'y a pas de doute, puisque beaucoup souffrent: car il est possible d'avoir le charbon à meilleur marché. Dans ce cas, nous devons chercher à obtenir le résultat que le public accueillerait avec autant de satisfaction que de reconnaissance.

Disons d'abord que le parlement ne peut en rester là au sujet des combines sur le charbon. Le comité chargé de faire cette enquête a eu la preuve évidente de son existence. Il est de son devoir maintenant de la faire disparaître. Il le faut et il le peut.

Maintenant comment le peut-il? Il a bien des moyens à sa disposition, à peine d'interdire le gouvernement des Etats-Unis, lorsqu'il a fait manquer une spéculation sur l'or.

Pour faire monter les valeurs, des courtiers américains achevaient d'accumuler tout l'or des Etats-Unis. Cette tactique eût produit une hausse qui aurait bénéficié au public, mais qui aurait été au détriment des Etats-Unis.

Le gouvernement des Etats-Unis s'est de suite mis à l'œuvre pour empêcher le succès de cette spéculation qui aurait pu causer des désastres financiers. Pour empêcher la taroté de l'or, le gouvernement américain a fait sortir du trésor tout l'or qu'il y avait. La spéculation a manqué et le gouvernement américain a évité une catastrophe.

Devant une question d'intérêt public de cette importance, le gouvernement peut intervenir et sauver le public d'un grand danger. Il lui faut combattre les combines.

Si pour arriver à la solution de cette importante question il fallait l'intervention directe du gouvernement, il ne devrait pas hésiter à intervenir.

Nous suggérons deux moyens au gouvernement d'intervenir dans cette question. Il serait de son devoir de travailler à faire vendre le charbon à bon marché, parce que c'est un article dont on ne peut se passer. Par exemple, le gouvernement pourrait imposer un taux spécial aux chemins de fer et aux bateaux pour le transport du charbon; car plus le taux de fret est élevé, plus le charbon se vend cher. Le gouvernement devrait user de tous les moyens à sa disposition pour amener les compagnies de transport à nous livrer le charbon à bon marché. Pour cela il lui faudrait fixer le taux. Moins le coût de transport serait élevé, moins le charbon se vendrait cher.

Et si, malgré cela, les combines réussissaient à faire monter quand même le prix du charbon, il ne resterait d'autres ressources au gouvernement que d'établir des dépôts de charbon où le public pourrait s'approvisionner. Il faudrait faire comme le gouvernement des Etats-Unis sur la question de l'or.

Les dépôts de charbon du gouvernement feraient baisser le prix du charbon des combines ou bien on pourrait s'en passer.

C'est là une question importante qui mérite une sérieuse considération. Et la soumettant, nous croyons bien que nous aurons l'appui du public.

La Presse.

119 RUE RIDEAU

\$1.25

Pour le montant ci-dessus-mentionné en monnaie courante du Canada, nous procurerons à n'importe qui une paire de chaussures fortes et propres à la marche en automne.

CHAS. J. BOTT,
P.S.—Celui qui aura de durée que pendant quinze jours.

CHEAPSIDE

Gants de Kid pour Dames.
Gants de Kid pour Dames.
Gants de Kid pour Dames.

Bons Gants de Kid, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid bruns, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid marron, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid forces, 4 Boutons, 50 cts.

Gants de Kid noirs, 4 Boutons, 50 cts.

Les milleurs Gants fabriqués pour le prix, en Canada.

Gants de Kid à 4 Boutons, avec couture sur le dos, qualité supérieure, 75 cts.

Dans toutes les plus fraîches nuances; nouvellement reçus.

Nouveaux Gants Suédois, 4 Boutons, qualité supérieure, 35 cts.

Gants de Kid Extra, avec fermoir à patente \$1.15.

Chaque paire garantie de première classe ou l'argent est rendu; nous n'avons pas de maison où nous ne fussions du stock. Vous pouvez compter sur nous pour vous procurer des articles dans les derniers goûts.

Le magasin de Gants à meilleur marché est le Cheapside.

Des Gants de Kid nouveaux ne peuvent être trouvés ailleurs.

Recevez-vous des assurances qui ne sont rien autre chose que des entreprises de vilaines marchandes.

CHEAPSIDE

530 R. SPARKS.

TAILLEURS P. H. CHABOT & CIE 530 R. SPARKS 530

Poêles de Passage,
Poêles de Salles à Diner,
Poêles de Magasin en grande variété,
Poêles à Charbon,
Chaudières à Charbon,
Zinc, Mine, Vernis à tuyaux,
En Gros et en Detail.
E. G. LAVERDURE & CIE.

JOS. FORTIER
ÉPICERIES EN GÉNÉRAL
Coin des rues Cumberland et Clarence.
Constantement en magasin les épicerie, thés et cafés de toutes sortes à des prix raisonnables. Venant d'ouvrir ce nouveau poste de commerce le public aura grand plaisir à l'encouragement du p. blic.

AVIS SPECIAL
Ayant déménagé dans un local plus vaste sur la rue George, j'ai décidé de vendre mes marchandises à des prix réduits. Monuments en Marbre et Granit aux prix constants. Afin d'épargner les frais de transport, les personnes qui désirent des monuments trouveront avantage à venir me faire une visite.

Atelier de Marbre et Granit de la Cité
R. BROWN, Prop. 36 rue York

Pritchard & Andrews
Si vous voulez faire Réparer vos Balances — ou — INSPECTER vos POIDS Allez chez le sous-général.

PRITCHARD & ANDREWS
GRAVEURS EN GÉNÉRAL
No. 175 RUE SPARKS

PLUMBAGE
CHAUFFAGE et TOITURES
F. G. JOHNSON & CIE
Ingénieurs et roiseurs d'appareils de chauffage, de tuyaux en fer et en plomb et travaux en cuivre. Chaudières en cuivre, Valves, Inspecteurs et Bouillottes. Fourniture, Installation, Casse-couche, nettoyeurs de tubes nat. onal. Centre pour recevoir les tuyaux à vapeur et les bouillottes. Lieux d'aérage, Eviers et baigns, etc. Couverts en "Canada Plate" et 10% de réduction. Agence pour engins de PEASE combinés à air chaud.

558, RUE SUSSEX, 558
En face de la rue George.

AVIS
Le public est invité, quand il passera sur la rue Sussex, à s'arrêter au No. 512 afin de se procurer une bonne paire de Chaussures d'Automne à des prix excessivement réduits. Nous voulons, d'ici au Jour de l'An, vendre tout le stock que nous avons actuellement en mains.

P. FARRELL,
No. 512, rue Sussex, Ottawa.

AVIS
Je souscris, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette, contractée en mon nom par mon épouse, Mlle Louise Riopelle, à la date de ce jour, 14 juillet 1888.

LOUIS RIOPELLE,
Bartley Township

CHS. DESJARDINS,
AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER
HOTEL RUSSELL, No 36 RUE SPARKS — OTTAWA —
Représente la CITIZEN, département du Feu, la Vie et les Accidents; aussi agent pour toutes les Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis: \$40,000,000
Marchand de Boy ou à incendies et toutes les sortes de marchandises en caoutchouc commandé et est reçu avec une traction immédiate.
M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance.

GEORGE COX
LITHOGRAPHE, GRAVEUR, CLICHEUR et MÉDAILLEUR
85 RUE METCALFE, OTTAWA, ONTARIO

LE SOUS-SIGNÉ a ouvert un nouveau magasin de Nouveautés de Tailleur au numéro 884, rue Lyon et est prêt à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.

W. B. BRADLEY,
884 rue Lyon.

LAURENT DUHAMEL
ETAL D'ORFÈVRE
Assortiment complet de toutes les dernières nouveautés du marché d'Ottawa. En gros et en détail: montres, orfèvrerie, bijoux, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage.

A VENDRE. Une propriété contenant 50 acres à base dans le comté de Huron (12 milles d'Ottawa). S'adresser à R. Duhamel, 99 Reppath, Ottawa.

A VENDRE. 1,000 cordes de bois franc (cure), de \$3.00 à \$3.50 la corde, chez M. CHABOT & CIE, en face de la gare, sous le pont, Barabandu Canal.

CANTES PROFESSIONNELLES
M. J. GORMAN, L.L.B.,
(Successeur de L. A. Olivier)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc.
— DUBEAU —
Coin des Rues Rideau et Sussex OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRACKEN
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUÉBEC
Près de l'Hôtel Russell
MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

O'GARA & REMON
AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES, ETC.
Bloo Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

McIntyre, Lewis & Code
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.
Bureau: Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.
Argent à prêter sur propriétés foncières.

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAT, ETC.
Bureau: 119 rue Elgin, Ottawa

J. P. FISHER
Avocat, Solliciteur, Etc.
A été pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.

M. McLEOD, C. R. N. Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 126 rue Wellington, Ottawa.

McVEITY & HENDERSON
AVOCATS, SOLICITEURS, ETC.
Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.
Scottish Ontario Chambers, Ottawa, O.
TAYLOR McVEITY. — GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement
Chambers Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART — F. H. CHRYSLER — J. J. GODFREY

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & now
AVOCATS, SOLICITEURS, ETC. POUR LA COUR SUPRÊME, NOTAIRES, ETC.
R. A. BRADLEY. — A. T. SNOW.
Argent à prêter à 6 p. c. avec privilège de remboursement en aucun temps.

GUNDY & POWELL
Avocats, Solliciteurs, Etc.
AGENTS POUR LA COUR SUPRÊME ET LES DÉPARTEMENTS.
Bureau: 25 rue Sparks, en face de l'Hôtel Russell
Arthur W. Gundry. — F. C. POWELL.

HOGGINS, KIDD & RUTHERFORD
Avocats, Solliciteurs, Etc.
Agents pour la Cour Suprême, le Parlement, les Départements Publics, etc.
Bureau: 747 Rue Sparks, Ottawa.

ARGENT A PRETER
Bureaux: Scottish Ontario Chambers, Ottawa
Hospitallité, etc. etc.
JOHN HODGINS — GEO. E. KIDD
ALEX. C. RUTHERFORD.

F. F. LEMIEUX
Avocat Solliciteur, etc. Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.
Bureau: 747 Rue Sparks, Ottawa.

DR FISSIAULT
— DENTISTE —
COIN des 111 et 113, SUSSEX — OTTAWA —
Heures de bureau: de 9 à 5 heures.

Mme LETCH, 435 rue Wellington
Agence pour la vente des coques à l'huile Star Yatisil et à la g. res.
Linge de corps confectionné sur commande

CHATELAIN VOTRE PAIN, TARTAR, PAIN DE VIENNE, à la Boulangerie Union.
D. LER, p. orfèvre. Pain 29 cent.
216—RUE D'ALBON—216

M. L. COLLINS
A l'occasion de l'Exposition, en mai, un assortiment complet d'articles de mode à très bas prix, 310 rue Wellington, Ottawa.

JCHN KERRIGAN
PLUMBIER SANITAIRE
Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.
No 106 RUE LYON, OTTAWA

J. STEWART
Agent provincial et ingénieur civil, bureau ande-us de la province Mac-Carthy, 784 rue WELLINGTON, Ottawa.

WALKER, McLEAN & BLANCHET
AVOCATS
Solliciteurs, Procureurs, Agents Parisi notaires, Notaires, Etc. Etc.
No. 343 RUE ELGIN, OTTAWA.
Devant le Russell.

W. H. Walker, D. L. McLean, C. A. Blanchet